

Actu locale | Grésivaudan

GRÉSIVAUDAN

Les cérémonies du 19-Mars dans le Haut-Grésivaudan

Les communes du Haut-Grésivaudan commémoreront le cessez-le-feu du 19 mars 1962. Voici les différents points de rassemblement.

- ▶ À Saint-Maximin, le rendez-vous sera à 9 h 45 pour un début à 10 heures sur la place Roger Durieux.
- ▶ À Pontcharra, la cérémonie commencera à 11 heures sur la place Alexis Paradis et sera suivie d'un vin d'honneur.
- ▶ À La Buissière, la commémoration débutera à 11 heures au monument aux morts rue de Granges, et sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.
- ▶ À Chapareillan, le rassemblement se fera à 11 h 30 au monument aux morts derrière l'école, et sera suivi d'un vin d'honneur en mairie.
- ▶ À Barraux, l'hommage sera rendu à 16 heures place de la Mairie.
- ▶ Le Cheylas finira la journée avec une cérémonie à 18 heures.